service public fédéral
SANTE PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT

Plan Fédéral Nutrition Santé

FEVIA
Federatie Voedingsindustrie
Fédération de l'Industrie Alimentaire

comeos
for commerce and services

13 juin 2016

Convention Alimentation Equilibrée

Ensemble vers une alimentation plus équilibrée : Les producteurs, détaillants, chaînes de restaurants et services de cuisines collectives traduisent leurs efforts en matière de réduction énergétique et d'optimalisation de la composition des denrées alimentaires dans une Convention avec la Ministre de la Santé Publique

Les secteurs du commerce, des chaînes de restaurants et des cuisines collectives d'une part, et les producteurs de denrées alimentaires, d'autre part, réunis au sein de leurs fédérations respectives, COMEOS et FEVIA, s'engagent, dans le cadre d'efforts pris conjointement avec les consommateurs et les pouvoirs publics, à poursuivre la lutte contre l'obésité, le surpoids et un style de vie ou une alimentation déséquilibrée.

Fort d'un large éventail d'initiatives ayant déjà été prises, les secteurs s'engagent par cette Convention à contribuer à une réduction de 5% de la consommation énergétique et/ou à une optimalisation de la composition nutritionnelle des aliments* durant la période 2012-2017.

Pour les secteurs de FEVIA, l'engagement court du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2016. Pour les secteurs de COMEOS, l'engagement court du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2017. Un engagement chiffré complémentaire éventuel pour la période 2017–2020 sera convenu après évaluation des engagements antérieurs.

1. Engagements des secteurs

Composition des produits et taille des portions

La composition nutritionnelle des denrées alimentaires, la taille des portions et la sensibilisation sont des domaines importants pour les secteurs. En attestent les rapports nutritionnels de FEVIA (publication annuelle dès 2005, publiquement disponible sur son site internet), ainsi que le rapport « 5 piliers » de COMEOS, accessible aux membres et pouvoirs publics). Au moyen de cette Convention, les secteurs veulent concrétiser leurs engagements et montrer comment ceux-ci contribuent à une réduction de la consommation énergétique et/ou à une optimalisation de la composition nutritionnelle des denrées alimentaires et des repas.

Concrètement, l'industrie alimentaire, le commerce de détail, les chaînes de restaurants et les services de cuisines collectives prennent les engagements suivants :

- Contribuer à une réduction de la consommation énergétique de 5% et/ou continuer à s'investir, là où c'est possible, dans l'optimalisation de la composition nutritionnelle des denrées alimentaires durant la période 2012-2016 pour les marques nationales et

* FEVIA couvre les marques nationales disponibles sur le marché belge. COMEOS couvre les marques de distributeurs dont la composition est décidée en Belgique, les chaînes de restaurants et les services de cuisines collectives en Belgique.

durant la période 2012-2017 pour les marques de distributeurs, les chaînes de restaurants et les services de cuisines collectives.

- Viser une réduction chiffrée entre 2012-2016/2017 sur les produits (marques nationales et marques de distributeurs) dont la composition est décidée en Belgique et axée sur ceux ayant une grande part de marché : sodas (densité calorique -5%), produits laitiers (sucres ajoutés -3%), céréales petit déjeuner (-4% sucres, +5 % fibres, +8,5% céréales complètes), produits de chocolat (-2,5% graisses saturées), produits de biscuiterie (-3% graisses saturées), boissons végétales et à base de soja (-4% sucres).
- Élaborer un engagement concret pour la période 2017-2020 en organisant des groupes de travail conjoints COMEOS-FEVIA après l'été 2016 pour les produits laitiers, les sauces, les nectars, les viandes transformées et les plats préparés.
- Continuer à travailler sur la sensibilisation, la taille des portions et/ou la composition des produits pour les margarines, les crèmes glacées, les sucres, les produits de chocolat et de biscuiterie, les produits de boulangerie, les produits à base de pommes de terre, les snacks et les noix.
- Convenir d'un engagement supplémentaire éventuel pour la période 2017-2020 après une évaluation de la période 2012-2016/2017 par les secteurs.
- Continuer à s'investir pour optimaliser la composition nutritionnelle et les autres points de la présente Convention, au moyen d'initiatives collectives ou individuelles.

Informer et sensibiliser le consommateur

Pour pouvoir établir une alimentation équilibrée, il est important que le consommateur dispose des bonnes informations. Les fabricants de produits alimentaires, les détaillants, les chaînes de restaurants et les services de cuisines collectives ont un rôle important à jouer à ce niveau.

- FEVIA et COMEOS sont prêtes à conférer la visibilité nécessaire à la communication et aux initiatives de sensibilisation des et avec les autorités.
- COMEOS et FEVIA poursuivent leurs initiatives en matière de marketing responsable. Actuellement, il existe deux codes d'autorégulation en Belgique : 1. Les membres de FEVIA et COMEOS souscrivent au Code de publicité (http://www.jep.be/fr/codes-regles) et 2. COMEOS et FEVIA encouragent leurs membres à adhérer au BE Pledge (www.belgianpledge.be).
- FEVIA va attirer davantage l'attention du consommateur sur les RI (Reference Intakes – apports de référence), notamment à l'aide du site internet http://referenceintakes.eu.
- FEVIA recommande également à ses membres, depuis quelques années, d'introduire l'étiquetage nutritionnel volontaire, complémentairement à l'information légale. Grâce aux RI, le consommateur peut lire sur l'emballage d'un produit ce qu'une portion de 100g contient comme quantités d'énergie, de graisses totales, d'acides gras saturés, de glucides, de sucres, de protéines et de sel et ce que cela représente par rapport à la quantité totale qui est recommandée par jour. Fevia continuera à promouvoir cette mesure.
- FEVIA soutient NUBEL[1] (remarque : ne doit-on pas rappeler ce qu'est NUBEL ? si oui, voir proposition dans note de bas de page – à revoir selon définition applicable)
- Les membres de COMEOS s'investissent en permanence pour informer et sensibiliser correctement le consommateur par le biais de leurs propres canaux de

[1] Le Planning Alimentaire Nubel est une application mobile qui permet de surveiller et d'ajuster ses habitudes alimentaires de façon personnalisée.

communication : informations et conseils dans les points de vente ou les restaurants, dépliants, magazines, sites internet, etc., initiatives promotionnelles et marketing responsables (voir aussi supra), positionnement dans le magasin, étiquetage, campagnes, événements et projets qui font la promotion d'un style de vie sain.

Elargir la gamme et l'offre

Les membres de COMEOS et FEVIA continuent à prendre de nombreuses initiatives visant à élargir leurs gammes de produits et de repas, offrant ainsi au consommateur un choix très varié. Par exemple :

- des fruits et légumes, des produits alimentaires allégés, des alternatives au sel, ...
- un choix plus large pour les personnes qui ont des besoins spécifiques : produits alimentaires dépourvus d'allergènes (ou du moins certains d'entre eux), produits alimentaires destinés spécifiquement aux bébés et enfants,...
- initiatives au niveau des repas et des fontaines à boissons dans les chaînes de restaurants et les services de cuisines collectives.
- ...

Formation, recherche et développement de produits

Lorsqu'il s'agit de modifier la composition des produits alimentaires (p. ex. moins de graisses (saturées), de sucres, de calories, plus de fibres), il faut tenir compte de la sécurité alimentaire, de la fonction technologique de l'ingrédient, des préférences de goût du consommateur et des dispositions réglementaires relatives à la composition des produits. Pour certains secteurs, il n'est pas aisé d'arriver à une réduction énergétique étant donné que pour certains produits, tous les ingrédients apportent une contribution calorique. La recherche scientifique et une optimalisation de la législation alimentaire peuvent encourager les initiatives d'innovation.

- FEVIA et COMEOS sont favorables à la révision annoncée des arrêtés royaux (AR) verticaux relatifs à la composition de certains produits. FEVIA et COMEOS engageront le dialogue avec les autorités concernées. Cette révision renforcera le potentiel d'innovation des producteurs belges de denrées alimentaires.
- FEVIA soutient activement la recherche et l'innovation (sessions d'information, projets de recherche, ...) au sein de l'industrie alimentaire, notamment par l'intermédiaire des pôles de compétitivité Flanders' Food et Wagralim.
- Les membres de COMEOS seront encouragés à prendre des initiatives visant à informer et à sensibiliser leur personnel concernant l'alimentation et la santé et à mener une concertation constructive avec leurs fournisseurs.

Rapport

- Les secteurs mettront à disposition des données en 2017 et 2018 dans le cadre du monitoring.
- COMEOS et FEVIA communiqueront de manière régulière à propos de l'éventail d'initiatives menées par leurs membres dans le domaine « Alimentation et santé » :
    - FEVIA par la publication de rapports nutritionnels
    - COMEOS sur la base du rapport global « 5 piliers ».

2. Engagements des autorités

Informer et sensibiliser le consommateur

- Les autorités lanceront, en concertation avec les Communautés et Régions, un plan d'action plus vaste sur la santé et le bien-être, avec une attention particulière pour :
  - des recommandations quant à l'alimentation et au style de vie (p. ex. le principe du bilan énergétique)
  - des mesures de prévention et de sensibilisation du consommateur, y compris une communication concernant l'implémentation du règlement FIC sur l'étiquetage nutritionnel.
- Les autorités continueront de soutenir, en tant que partenaire fondateur, le fonctionnement de NUBEL.
- Les autorités communiqueront activement sur cette Convention et sur les efforts consentis par les secteurs.

Optimaliser le cadre légal pour la réduction énergétique et le développement de produits

Dans le cadre d'un dialogue avec les secteurs, les autorités veilleront à mettre en place un cadre légal offrant des possibilités optimales pour la réduction énergétique et le développement de produits. À cet effet, les autorités se concerteront avec toutes les administrations concernées par les AR verticaux relatifs à la composition de certains produits.

Recherche et développement

Les autorités soutiendront la recherche de solutions techniques permettant d'adapter la composition nutritionnelle sans compromettre le goût, la sécurité et la qualité des aliments.

Les autorités examineront les possibilités de rendre les investissements dans la recherche et le développement attractifs sur le plan fiscal.

Monitoring

Les autorités évalueront le résultat de cet engagement sur la base d'une étude indépendante (modélisation de la consommation énergétique).

- sur la base des résultats du rapport des secteurs,
- sur la base des données de l'enquête de consommation alimentaire 2014 en Belgique.

.....

Maggie De Block
ministre des Affaires sociales
et de la Santé publique

.....

Jean Eylenbosch
Président FEVIA

.....

Dominique Michel
ceo Comeos

.....

Chris Moris
directeur général FEVIA